

Soutenez le Comité des travaux historiques et scientifiques

Le Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) est né en 1834 de la volonté politique du ministre de l'Instruction publique, François Guizot, qui déclarait : « Cette entreprise ne doit pas être un effort accidentel et passager ; ce sera un long hommage et pour ainsi dire, une institution durable en l'honneur des origines, des souvenirs et de la gloire de la France. » (Guizot - 1834)

Les missions historiques du CTHS visent à concourir aux recherches et aux publications portant sur les sciences humaines ; favoriser le développement des activités des sociétés savantes et de leurs fédérations ; assurer l'édition de textes, de répertoires, d'orientations de recherche... ; organiser annuellement le Congrès national des sociétés historiques et scientifiques. (cf. arrêté du 12/06/2007 – NOR: ESRS0755546A)

Le CTHS développe ses activités avec l'aide de 255 membres, chercheurs et universitaires qui favorisent les échanges entre la recherche publique et le monde associatif. Depuis plus de 150 ans, le CTHS publie des ouvrages de référence en sciences humaines. Il a compté parmi ses membres d'éminentes personnalités, telles que Hugo, Mérimée, Viollet-le-Duc, Pasteur, Champollion Figeac, Maspero, Durkheim, Aulard, Tarde...

Depuis 2007, le CTHS est un institut rattaché à l'École nationale des chartes. Sa tutelle remet en cause l'autonomie de gestion du CTHS tout en lui imposant des coupes budgétaires qui ne lui permettent plus d'assurer ses missions. Deux postes ont déjà été perdus et le maintien d'une partie non négligeable du personnel est sérieusement menacé. **Sans le soutien actif de la communauté scientifique, de ses partenaires, de ses lecteurs, le CTHS est voué à disparaître.**

Soutenez le Comité des travaux historiques et scientifiques en apposant votre signature et en diffusant cette pétition qui sera adressée à la ministre de l'Enseignement supérieur, de l'éducation nationale et de la recherche, Madame Najat Vallaud-Belkacem.

Le personnel du CTHS, son délégué général et son Président

Soutenez le Comité des travaux historiques et scientifiques

Vous pouvez signer cette pétition en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.change.org/p/ministre-de-l-education-nationale-soutenez-le-cths>

Ou par papier en imprimant le tableau ci-joint, puis en l'envoyant au :

CTHS, 110 rue de Grenelle, 75357 Paris Cedex 07

www.cths.fr

contact : cths.2015@yahoo.fr

